

Résidence Poissonsceaux – TOURNAI

Construction d'un immeuble d'appartements

Echelle des paiements

Tranche 1	5% d'acompte à la signature du compromis
Tranche 2	15% à la réalisation du radier de fondation
Tranche 3	10% à la réalisation de la dalle couvrant sous-sol
Tranche 4	10 % à la réalisation de la dalle couvrant rez-de-chaussée
Tranche 5	10 % à la réalisation de la dalle couvrant premier étage
Tranche 6	10 % à la réalisation de la dalle couvrant deuxième étage
Tranche 7	10% à la réalisation de la couverture et étanchéité
Tranche 8	5% à la pose des châssis et vitrages
Tranche 9	5% à la pose des canalisations électriques sanitaires et chauffage
Tranche 10	5% à la réalisation des enduits et chapes
Tranche 11	5% à la pose des carrelages et faïences
Tranche 12	5% à la pose des appareils sanitaires
Tranche 13	5% à la réception provisoire.